



## Le CNAPS refus carte pro provisoire

Par **maxime1980**, le **10/01/2019 à 12:54**

bonjourrrnle cnaps me refuse la carte pro provisoire pour entré en formation , cause inscrit au stick et au judex, les fait de condamnation 18 mois Vol ( j'étais a la rue a cette époque )les fait remonte a 25 ans rnmon b3 est vierge , comment doit procédé pour effacement du TAJ, me faut il obligatoirement un avocat ?

Par **Me Elias Bourran**, le **17/08/2019 à 17:29**

Cher Monsieur,rnrnLes fichiers STIC et JUDEX de la police ont fusionné pour donner naissance au fichier TAJ (traitement des antécédents judiciaires).rnrnLa procédure d'effacement du fichier TAJ est expliquée ici :rnrn<https://beaubourg-avocats.fr/effacement-taj/>  
rnrnVous n'êtes pas obligé de passer par un avocat.rnrnVous souhaitant une bonne lecture.rnrnBien cordialement,rnrnMaître Elias BOURRANrnrnAvocat au Barreau de ParisrnrnCabinet Beaubourg Avocatsrnrn<https://beaubourg-avocats.fr/>